



Communiqué de presse

Embargo: 8.4.2019, 9h00

11 Mobilité et transports

Coûts et financement des transports en 2015

Les coûts des transports ont progressé de 4% en cinq ans

En 2015, les coûts économiques des transports en Suisse ont atteint environ 90 milliards de francs, soit 4% de plus qu'en 2010. Les hausses les plus fortes s'observent dans les transports aériens (+14%) et ferroviaires (+12%). Les coûts des transports routiers motorisés sont restés relativement stables (+2%). Ils représentent quatre cinquièmes des coûts totaux des transports. Dans tous les modes de transport, les utilisateurs ne supportent pas l'intégralité des coûts qu'ils génèrent. Tels sont les derniers résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le domaine des coûts et du financement des transports.

En 2015, les transports motorisés terrestres, aériens et par voie d'eau ont généré en Suisse un coût économique total de 89,7 milliards de francs, soit environ 11 000 francs par habitant. Les trois quarts des coûts sont imputables au transport de personnes, un quart au transport de marchandises.

La route représente 80% des coûts totaux des transports – mais c'est pour ce mode de transport aussi qu'on observe de loin le plus de trafic. La part des coûts est nettement moins élevée pour le rail (12%), pour l'aviation (7%) et pour la navigation (0,4%).

Par rapport à 2010, les coûts des transports ont augmenté globalement de 4%. La hausse a été forte pour les transports aériens (+14%) et pour les transports ferroviaires (+12%). Les coûts des transports routiers motorisés n'ont augmenté que faiblement (+2%). Dans les transports aériens, la hausse est liée à l'augmentation du nombre de passagers (+27%), dans les transports ferroviaires, elle s'explique par de gros investissements.

Tous modes de transport confondus, les moyens de transport constituent de loin le plus gros secteur de dépenses (59%). L'entretien et le développement des infrastructures représentaient 17% des coûts totaux en 2015, les accidents de transport 12%, les dommages à l'environnement et à la santé 13%.

Une partie des coûts est à la charge de la collectivité

Les coûts sont à la charge non seulement des utilisateurs des transports, mais aussi de l'État et de la collectivité, c'est-à-dire de personnes non impliquées qui subissent les effets négatifs des transports. C'est dans les transports routiers que la part financée par les utilisateurs est la plus grande (86%).

Les transports routiers n'en ont pas moins coûté 8,6 milliards de francs à la collectivité en 2015 – coûts liés aux accidents et aux dommages causés à l'environnement et à la santé. Les transports routiers coûtent près de quatre fois plus à la collectivité que tous les autres modes de transport réunis.

Les transports ferroviaires sont en partie soutenus par l'Etat, qui souhaite que le réseau ferré couvre tout le territoire et qui entend transférer une partie des flux de transport de la route vers le rail. En 2015, la Confédération, les cantons et les communes ont dépensé pour le rail 4,7 milliards de francs, soit presque autant que les voyageurs (5,0 milliards). En cinq ans, l'Etat a toutefois baissé de 2 points sa part au financement du rail, qui a été ramenée à 43%, faisant monter à 46% la part du financement par les usagers. Dans les transports aériens, les passagers ont assumé 81% des coûts totaux de ce mode de transport via le prix des billets d'avion. Le reste (1,1 milliard de francs) est à la charge de la collectivité – essentiellement sous la forme de dommages à l'environnement.

26 milliards de francs pour les voitures de tourisme

En 2015, les Suisses ont dépensé 26,1 milliards de francs pour l'achat, l'exploitation et l'entretien de leurs voitures. Cela représente en moyenne 46 centimes par véhicule-kilomètre parcouru en Suisse. Si l'on y ajoute les coûts des infrastructures, des accidents et des dommages causés à l'environnement et à la santé, les coûts totaux sont de 79 centimes par voiture et par kilomètre. En 2010, ils étaient de 85 centimes. La baisse est due en premier lieu au recul des coûts liés aux accidents.

Forte hausse des coûts pour les véhicules de livraison

Les transports de marchandises ont généré en 2015 un coût total de 20,9 milliards de francs, 18,6 milliards pour la route et 2,2 milliards pour le rail. A noter que les coûts liés aux véhicules légers de transport de marchandises – principalement les véhicules de livraison – ont augmenté de 18% depuis 2010, alors que les coûts des véhicules routiers lourds – camions et semi-remorques – sont restés à peu près stable (+1%). Cela traduit une forte augmentation du trafic des véhicules de livraison.

Transports peu coûteux sur le Rhin

En 2015, on a calculé pour la première fois les coûts des transports de marchandises sur le Rhin. Ils sont de 144 millions de francs. Vu les gros tonnages et le faible coût des infrastructures, les coûts par kilomètre sont ici beaucoup plus bas (7 centimes par tonne de marchandises) qu'ils ne le sont pour le rail (17 centimes) et pour les véhicules routiers lourds (55 centimes). Mais le Rhin ne se prête qu'aux transports d'importation et d'exportation.

Dommages au climat: la route devant les transports aériens

Les transports causent à l'environnement et à la santé des dommages qui se chiffrent à 11,8 milliards de francs. Les transports routiers motorisés y ont contribué à raison de 89%, soit 9,5 milliards de francs. 3,3 milliards de ces coûts sont imputables aux émissions de polluants atmosphériques, 2,2 milliards au bruit et 1,6 milliard aux conséquences climatiques des gaz à effet de serre. Les coûts climatiques sont donc, en chiffres absolus, environ deux fois plus élevés pour les transports routiers que pour les transports aériens (0,8 milliard). En termes relatifs, les dommages au climat sont bien plus lourds pour les transports aériens (13% contre 3% pour les transports routiers).

Statistique des coûts et du financement des transports (CFT)

La statistique des coûts et du financement des transports (CFT) donne un aperçu complet des coûts économiques des transports routiers, ferroviaires, aériens et par voie d'eau en Suisse. Outre les dépenses consacrées aux infrastructures et aux moyens de transport, la statistique tient compte des coûts liés aux accidents et aux dommages causés à l'environnement et à la santé. La statistique montre également par qui les différentes catégories de coûts sont supportées.

La statistique a été réalisée pour la première fois en 2010 sans la navigation. Les coûts de ces derniers ont été calculés pour la première fois pour l'année 2015. Les données sur les transports routiers motorisés, sur les transports ferroviaires et sur les transports aériens sont mises à jour annuellement. Celles sur la navigation et sur la mobilité douce le sont tous les cinq ans.

Les coûts de la mobilité douce – déplacement à pied et à vélo – ne peuvent être estimés qu'approximativement et ne peuvent être comparés que sous réserve avec les coûts des transports motorisés. Cela tient à des problèmes de délimitation et au fait que beaucoup d'accidents, dans la mobilité douce, ne sont pas annoncés à la police. Selon les données disponibles, les coûts totaux du trafic piétonnier s'élevaient en 2015 à environ 4,7 milliards de francs, celui du trafic cycliste à 5,7 milliards de francs. La plus grande partie de ces coûts est liée aux accidents.

Outre la prise en compte de la navigation, la statistique relative à l'année 2015 bénéficie de plusieurs améliorations méthodologiques. Ainsi la détermination des coûts des moyens de transport routiers n'est plus basée sur des coûts kilométriques forfaitaires, mais sur un modèle de calcul développé par l'OFS. Pour déterminer les coûts par personne accidentée, on a utilisé une nouvelle valeur de base, fondée sur une vaste méta-étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En raison de ces ajustements méthodologiques, une partie des chiffres des années précédentes ont été recalculés.

Renseignements

Section Mobilité, OFS, tél. +41 58 463 64 68, e-mail: verkehr@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél. +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

Coûts et financement des transports. Année 2015, numéro OFS: 812-1500, prix: fr.18.20

Commandes de publications: tél. +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

[Message vidéo du directeur de l'OFS](#)

Autres informations, publications ainsi qu'un message audio du directeur de l'OFS:

www.bfs.admin.ch/news/fr/2019-0525

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

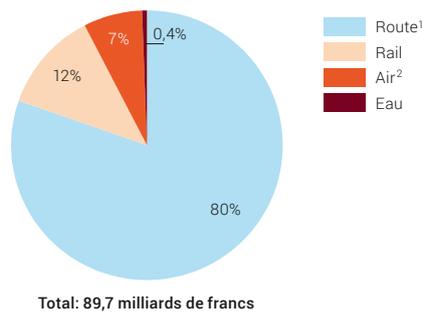
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Ce communiqué a été remis, cinq jours ouvrables avant sa publication, aux offices concernés du DETEC (ARE, OFAC, OFROU, OFT). Ces organes ont par ailleurs été consultés sur certains points du communiqué pour en assurer la qualité.

Coûts du transport selon le mode de transport, en 2015

Coûts totaux, incl. les coûts d'accidents, d'environnement et de santé

G1



Total: 89,7 milliards de francs

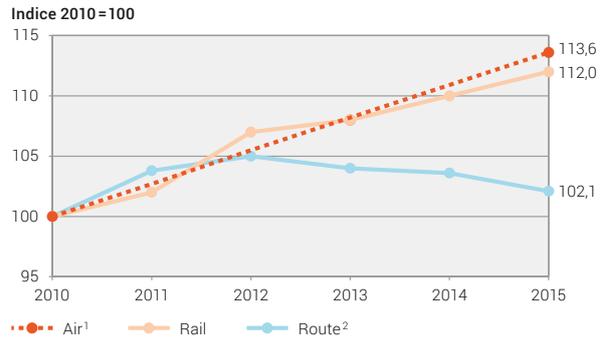
¹ sans la mobilité douce
² sans l'aviation générale

Source: OFS – Statistique des coûts et du financement des transports (CFT) © OFS 2019

Évolution des coûts du transport selon le mode de transport

Coûts totaux, incl. les coûts d'accidents, d'environnement et de santé

G2



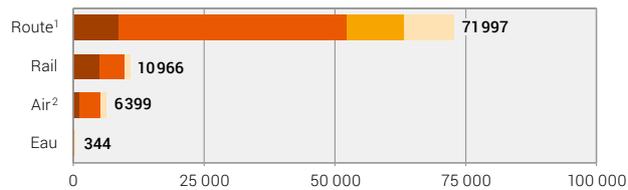
¹ données uniquement disponibles pour 2010 et 2015; sans l'aviation générale
² sans la mobilité douce

Source: OFS – Statistique des coûts et du financement des transports (CFT) © OFS 2019

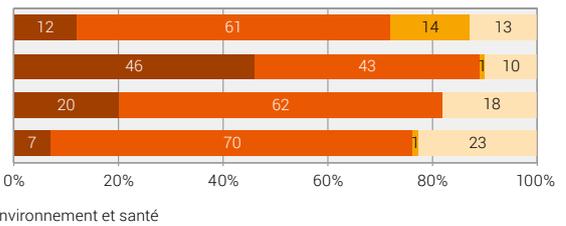
Coûts du transport selon le mode de transport et le type de coûts, en 2015

G3

Millions de francs



Parts en %



¹ sans la mobilité douce
² sans l'aviation générale

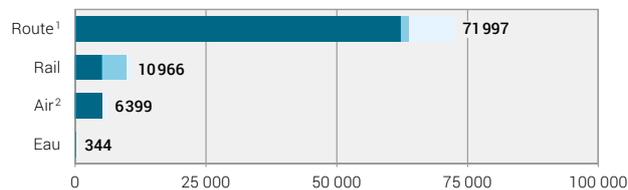
Source: OFS – Statistique des coûts et du financement des transports (CFT)

© OFS 2019

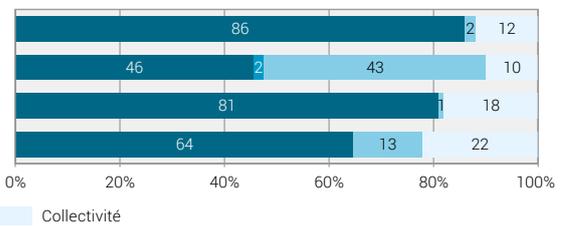
Coûts du transport selon le mode de transport et les payeurs finaux, en 2015

G4

Millions de francs



Parts en %



¹ sans la mobilité douce
² sans l'aviation générale

Source: OFS – Statistique des coûts et du financement des transports (CFT)

© OFS 2019